



## ETUDE HARRIS INTERACTIVE – NOTAIRE DE FRANCE

Mercredi 7 octobre 2020

### « *Les Français et la protection* »

A l'occasion de leur 116<sup>e</sup> Congrès (8 – 10 octobre 2020), les Notaires de France dévoilent ce jour les résultats d'une étude inédite sur **les Français et la protection** réalisée par Harris Interactive du 21 au 27 septembre 2020 auprès d'un échantillon national représentatif de 1592 personnes.

#### A RETENIR

**Un fort besoin de protection exprimé par les français que ce soit pour eux-mêmes ou leurs proches**

**Une loi qui ne protège pas assez selon les Français malgré un besoin de protection qui s'est accru avec la Covid-19**

**Une majorité des Français bien informés des singularités du PACS en matière de protection mais qui méconnaissent le dispositif « mandat de protection future »**

**Pour les Français, les Notaires bénéficient d'un « capital confiance » élevé en matière de protection**

#### **Un fort besoin de protection exprimé par les Français pour eux-mêmes ou leurs proches**

Ce besoin de protection est plus important s'agissant du premier cercle familial (les enfants : 83%, le conjoint : 76%). Il concerne également une majorité de Français pour la protection des petits enfants (71% des concernés) et de leurs parents (62% des concernés).

A 53%, le besoin de protéger d'autres membres de la famille potentiellement vulnérables reste à un niveau élevé même s'il est moins répandu. Les Français en position « d'aidants » se montrent particulièrement sensibles à la question de la protection de leurs proches, notamment de leurs parents (75 % ressentent le besoin de les protéger).

De la même manière, les ¾ des Français manifestent globalement un fort besoin de protection de leur patrimoine (74%), de leur logement (78%) et de leur retraite (75%).

Le besoin de protéger sa retraite est particulièrement élevé au sein des 35-49 ans (82%), une frange de la population qui s'inquiète sans doute plus que les autres de la pérennité du régime actuel/ et/ou de la réforme en cours. Enfin, 78% des personnes interrogées peuvent vouloir, le cas échéant, protéger leur entreprise/activité professionnelle.

## **Une loi qui ne protège pas assez selon les Français, un besoin de protection accru avec la Covid-19**

Quel que soit le sujet, les Français ont la perception d'être insuffisamment protégés par la loi. Ils sont seulement 46 % à estimer qu'elle n'est pas assez protectrice pour le logement (vs 45% « Oui »), mais également pour leur entreprise / activité professionnelle (49% « Non » vs 40% « Oui »). L'écart est encore plus important pour la retraite (54% « Non » vs 38% « Oui ») et leur patrimoine (48% « Non » vs 39% « Oui »).

Ce sentiment a pu s'accroître depuis les derniers mois dans le contexte de crise sanitaire. Il a accru le besoin de protection des Français. Une large majorité d'entre eux (62%) déclarent réfléchir à davantage se protéger ou protéger leurs proches dans le contexte de la Covid-19. Ce ressenti d'une plus grande protection impacte particulièrement les plus jeunes (76% des moins de 35 ans), les aidants (74%), ceux détenant un faible patrimoine (73%) et les femmes (69%).

Dans ce cadre, 21% des Français déclarent avoir déjà entrepris des démarches pour souscrire à des dispositifs de protection que ce soit pour eux même ou leurs proches et 34% expriment l'intention de le faire. Les initiatives entreprises ou susceptibles de l'être décroissent avec l'âge, les Français les plus âgés ont sans doute davantage pris des mesures pour se protéger.

66 % des parents ont déjà entrepris des démarches ou envisagent de le faire afin de protéger leurs enfants. Suivent ensuite leur retraite (pour 49% des concernés et 55% des 35-49 ans), leur patrimoine (48%), le chiffre atteint 85% dès lors que le patrimoine devient conséquent, (supérieur à 500.000 €) et enfin leur logement (45% dont 55% des Franciliens).

Si les Français pensent davantage à se protéger, ils ont peu à l'esprit le mandat de protection future. Seuls 24% des Français indiquent connaître ce dispositif méconnu malgré une réelle utilité. On note d'ailleurs que 45% des répondants en position d'aidants connaissent son existence.

## **La majorité des Français est bien informée des singularités du PACS en matière de protection.**

Plus de 20 ans après sa création, les caractéristiques du PACS en matière de protection sont bien assimilées par la grande majorité des Français. 74% des répondants déjà pacsé(e)s ou qui envisagent de le faire indiquent savoir que, en cas de décès d'un des conjoints et sans testament préalable, l'héritage ne reviendrait pas de plein droit au partenaire mais à la famille. Le pourcentage atteint 82% au sein des couples déjà pacsés versus ceux qui envisagent de le faire (63%).

## **Les Notaires bénéficient d'un « capital confiance » élevé en matière de protection**

Pour 70% des personnes interrogées, les Notaires sont les interlocuteurs qui bénéficient du capital confiance le plus élevé pour assurer leur protection personnelle et celles de leurs proches (20% leur font « tout à fait confiance »). Viennent ensuite les avocats (68%), puis les experts comptables (63%).

Le niveau de confiance à l'endroit des notaires est plus élevé auprès des publics les plus âgés et des plus hauts revenus, des propriétaires et de ceux disposant d'un patrimoine. C'est moins le cas parmi les plus jeunes qui leur préfèrent les avocats.

### **A propos de l'étude Harris Interactive**

Echantillon national représentatif de 1.592 personnes âgées de 15 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e)

Recueil réalisé en ligne via le panel de Harris Interactive du 21 au 27 septembre 2020.

**Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants :**

- **Harris Interactive pour le Conseil supérieur du notariat / Notaires de France**
- **La méthode d'enquête, les dates de réalisation et la taille de l'échantillon.**

### **À propos du Conseil supérieur du notariat – [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)**

Seul organe de la profession habilité à s'exprimer au nom de tous les notaires de France, le Conseil supérieur du notariat (CSN) est un établissement d'utilité publique. Clef de voûte de l'institution notariale, il représente la profession auprès des pouvoirs publics, détermine sa politique générale, contribue à son évolution et fournit des services collectifs aux notaires. Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le CSN participe à la réflexion sur les évolutions du droit et donne son avis sur les projets de loi ou les textes réglementaires en préparation. Le Conseil supérieur du notariat comprend plus de 100 collaborateurs au service de la profession notariale.

### **A propos de l'Association Congrès Notaires de France - [www.congresdesnotaires.fr](http://www.congresdesnotaires.fr)**

L'Association Congrès Notaires de France produit chaque année une réflexion juridique d'intérêt général offert à la société sous plusieurs formes : - Un ouvrage juridique qui dresse un bilan du droit applicable au thème choisi, confronté à la réalité de la pratique professionnelle. - Une série de propositions d'amélioration du droit et de la pratique professionnelle soumises au vote des notaires de France, avant d'être relayées aux pouvoirs publics. - Un temps fort démocratique et politique de 3 500 participants lors duquel les propositions seront débattues. Plus d'une centaine de textes législatifs français sont issus des travaux des Congrès des notaires de France.

#### **Contacts presse Conseil supérieur du notariat :**

Mathieu Ferrie : 01.44.90.31.74 / 06.08.92.45.70 – [mathieu.ferrie.csn@notaires.fr](mailto:mathieu.ferrie.csn@notaires.fr)

Meriam Barka: 01.44.90.31.79 – [meriam.barka.csn@notaires.fr](mailto:meriam.barka.csn@notaires.fr)

# Enquête sur le thème de la Protection

## Congrès des Notaires 2020

### Rapport de résultats

*Octobre 2020*

---

**Delphine Martelli-Banégas**, Directrice du Département Corporate  
**Fabrice Giroud**, Directeur de clientèle au Département Corporate  
**Tiphaine Favré**, Chef de Groupe au Département Corporate

# Sommaire

➤ <b>Méthodologie d'enquête</b>	<b>03</b>
➤ <b>Résultats d'enquête</b>	<b>05</b>
1-1 Les Français, leur protection et celle de leurs proches	06
1-2 Impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur la volonté de se protéger	11
1-3 Connaissance de certains dispositifs de protection	15
➤ <b>Profil de l'échantillon</b>	<b>18</b>

# Méthodologie d'enquête



# Fiche technique de l'enquête



## Echantillon

**Echantillon national représentatif de 1592 personnes âgées de 15 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e)**

---



## Recueil

**Recueil réalisé en ligne via le panel de Harris Interactive**

---

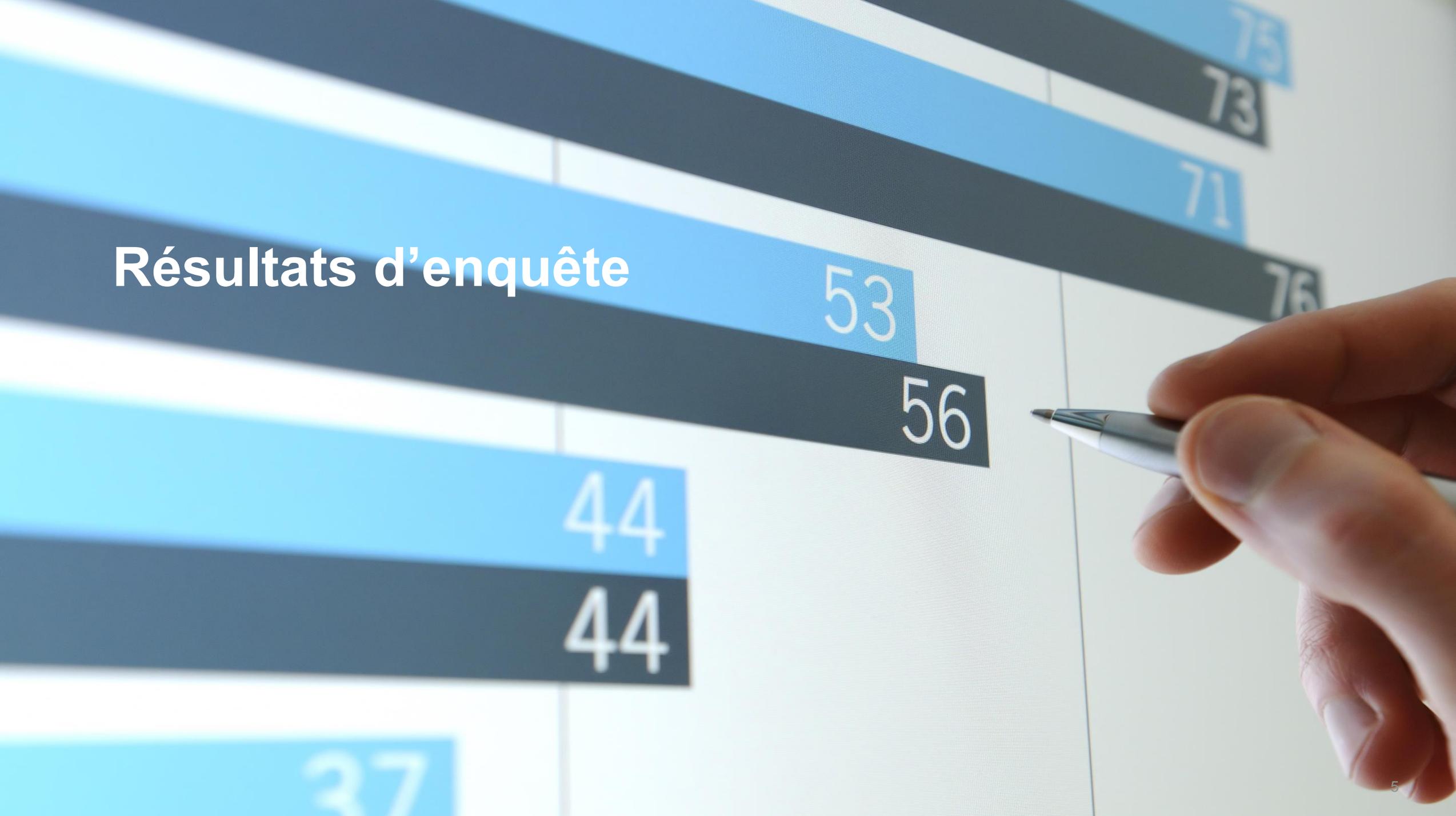


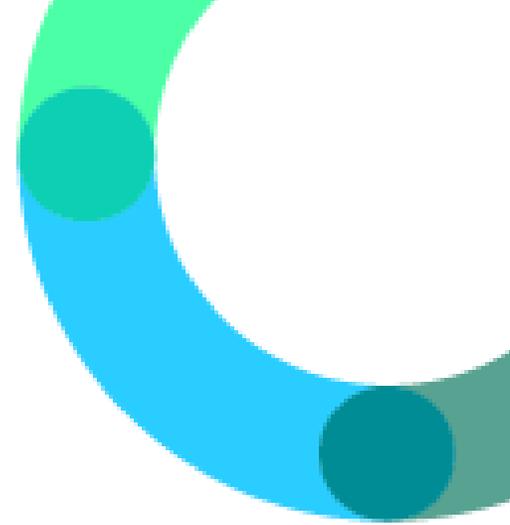
## Dates

**Du 21 au 27 septembre 2020**

---

# Résultats d'enquête

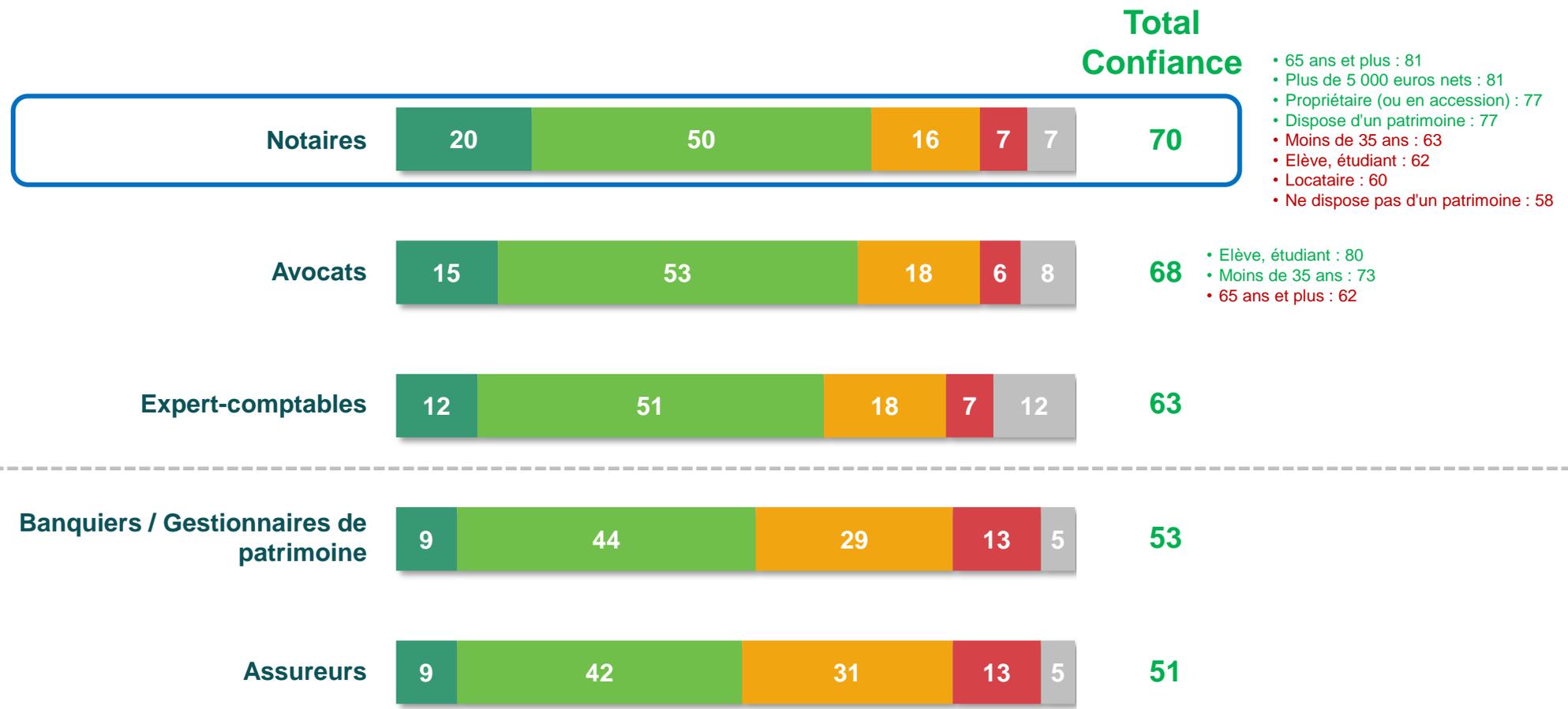




# **1 - Les Français, leur protection et celle de leurs proches**

Q2 – Dans quelle mesure faites-vous confiance dans les professions suivantes pour assurer votre protection et celle de vos proches (protection juridique, fiscale, en matière d'épargne ou de patrimoine) ?

- A tous -



### Q3 – Ressentez-vous aujourd’hui le besoin de protéger ... ?

- A tous - Résultats calculés sur les répondants qui s'estiment concernés

**Votre/Vos enfant(s)**  
Item posé aux parents



**Total  
Oui**

**83**

- Femme : 88
- Aidant : 88
- 35-49 ans : 87
- Homme : 77
- 50-64 ans : 74
- 65 ans et plus : 65

**Votre conjoint**  
Item posé aux personnes en couple



**76**

- Aidant : 85

**Vos petits-enfants**  
Item posé aux grands-parents



**71**

- Aidant : 81

**Vos parents**  
Item posé à tous



**62**

- Femme : 67
- Aidant : 75
- Elève, étudiant : 72
- Moins de 35 ans : 70
- Homme : 55
- Plus de 50 ans : 46

**D'autres membres de votre famille  
potentiellement vulnérables**  
Item posé à tous



**53**

- Aidant : 66

Répondants  
s'estimant « non  
concerné(s)

2%

4%

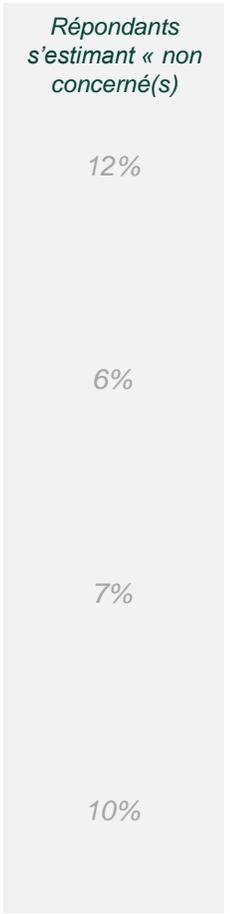
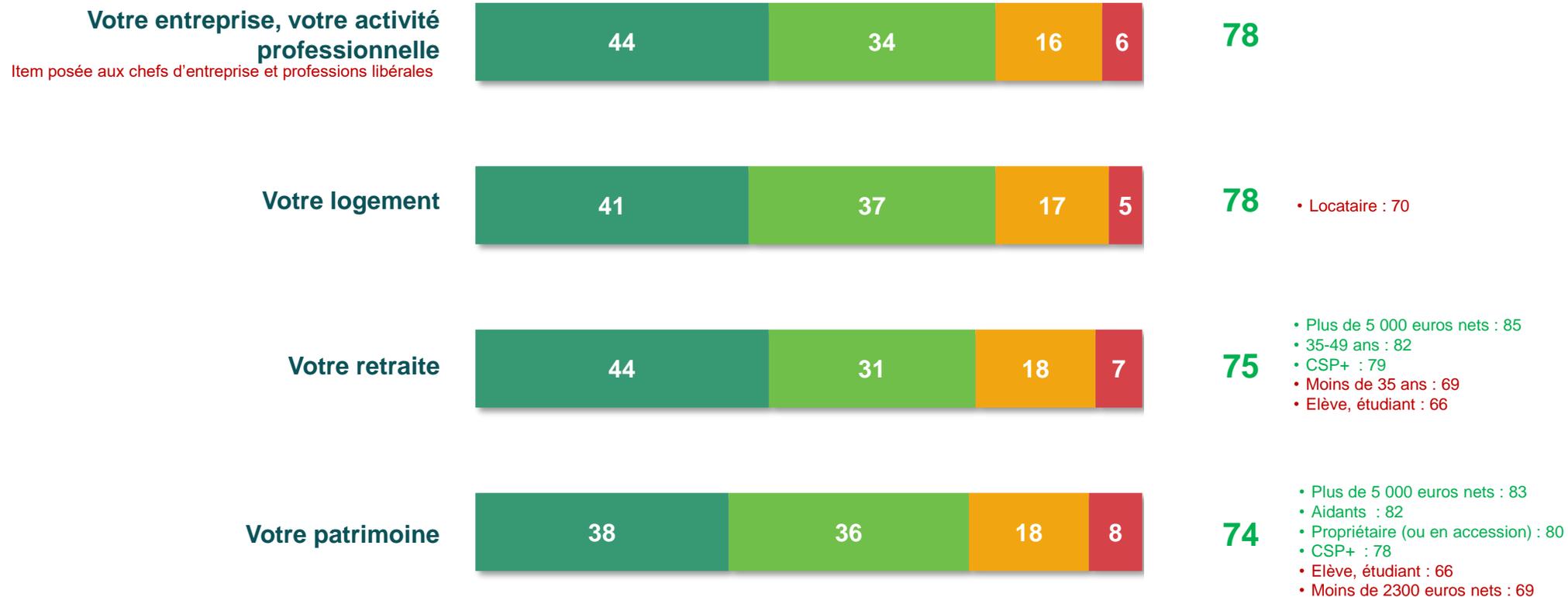
11%

27%

22%

#### Q4 – Et ressentez-vous aujourd’hui le besoin de protéger ... ?

- A tous - Résultats calculés sur les répondants qui s'estiment concernés



Q5 - Avez-vous le sentiment que la loi vous protège vous et vos proches suffisamment sur les aspects suivants ?

- A tous -

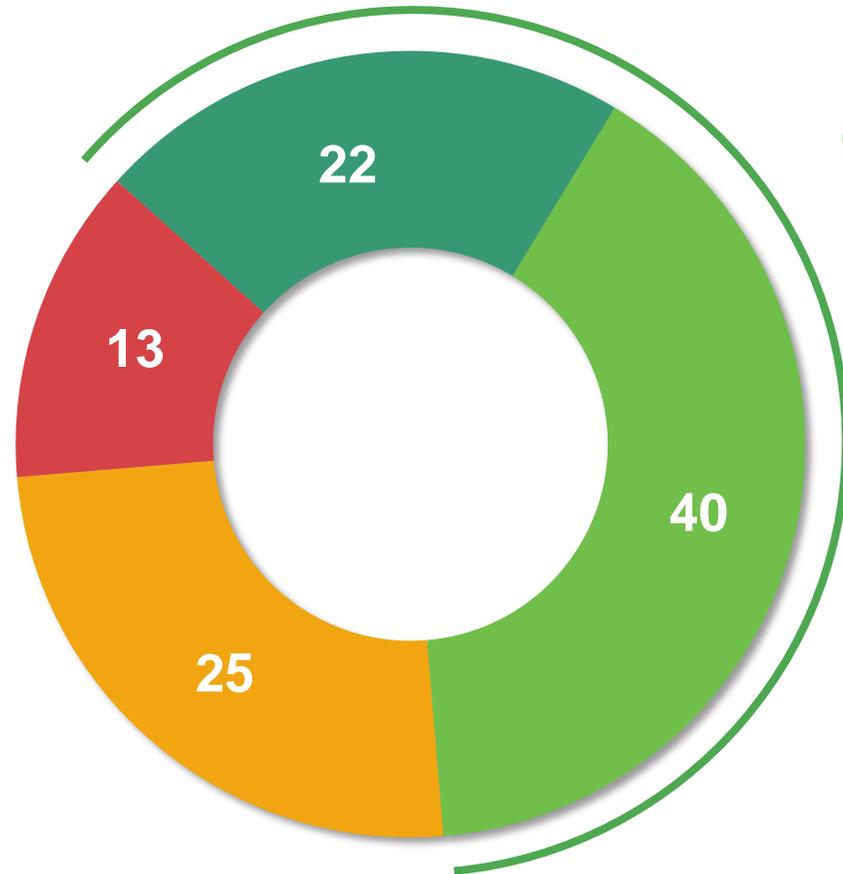




## **2 - Impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur la volonté de se protéger**

Q6 - Diriez-vous que la crise sanitaire de la COVID 19 vous incite à davantage réfléchir à vous protéger ou à protéger vos proches (enfants, conjoint, famille) au travers de dispositifs juridiques, d'épargne, fiscaux ou autres ?

- A tous -



Total  
Oui

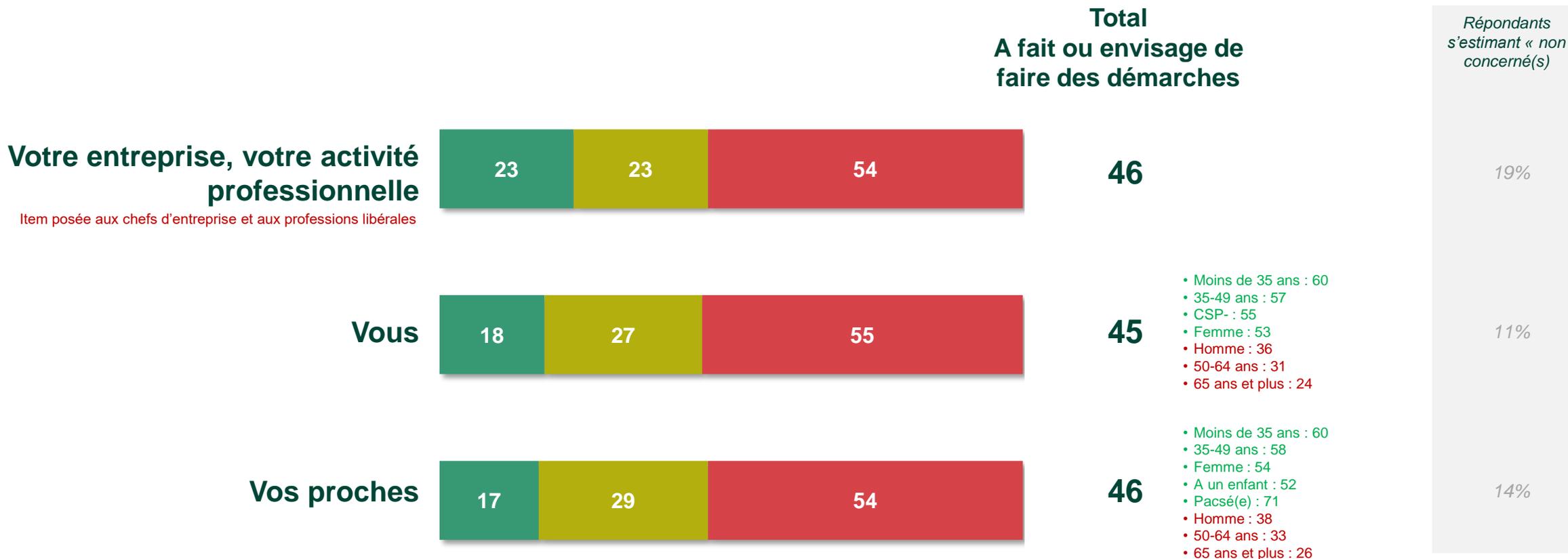
62%

- Elève, étudiant : 77
- Moins de 35 ans : 76
- Aidants : 74
- Moins de 100 000 euros de patrimoine : 73
- 35-49 ans : 71
- CSP- : 70
- Femme : 69
- Homme : 54
- 50-64 ans : 50
- 65 ans et plus : 45
- 100 000 - 500 000 euros de patrimoine : 55
- Plus de 500 000 euros de patrimoine : 44

Q7 - Est-ce que la crise actuelle vous a amené à faire des démarches ou à souscrire à des dispositifs de protection ... ?

- A tous - Résultats calculés sur les répondants qui s'estiment concernés

**Total a au moins fait une démarche de protection : 21%**  
**Total a au moins l'intention de faire une démarche de protection : 34%**



**Q8 - Plus précisément, les démarches de protection que vous avez faites ou avez l'intention de mettre en place pour vous ou vos proches concernent ... Plusieurs réponses possibles**

- A ceux qui ont fait ou ont l'intention de faire des démarches de souscription à des dispositifs de protection -

**Vos enfants**  
(donation, succession, mariage/pacs.)

Item posé aux parents



- Plusieurs enfants : 73
- Un seul enfant : 58

**Votre retraite**



- 35-49 ans : 55

**Votre patrimoine**



- Plus de 500 000 euros nets : 85
- 100 000 - 500 000 euros de patrimoine : 68
- 65 ans et plus : 66
- 50-64 ans : 57
- Homme : 54

**Votre logement**



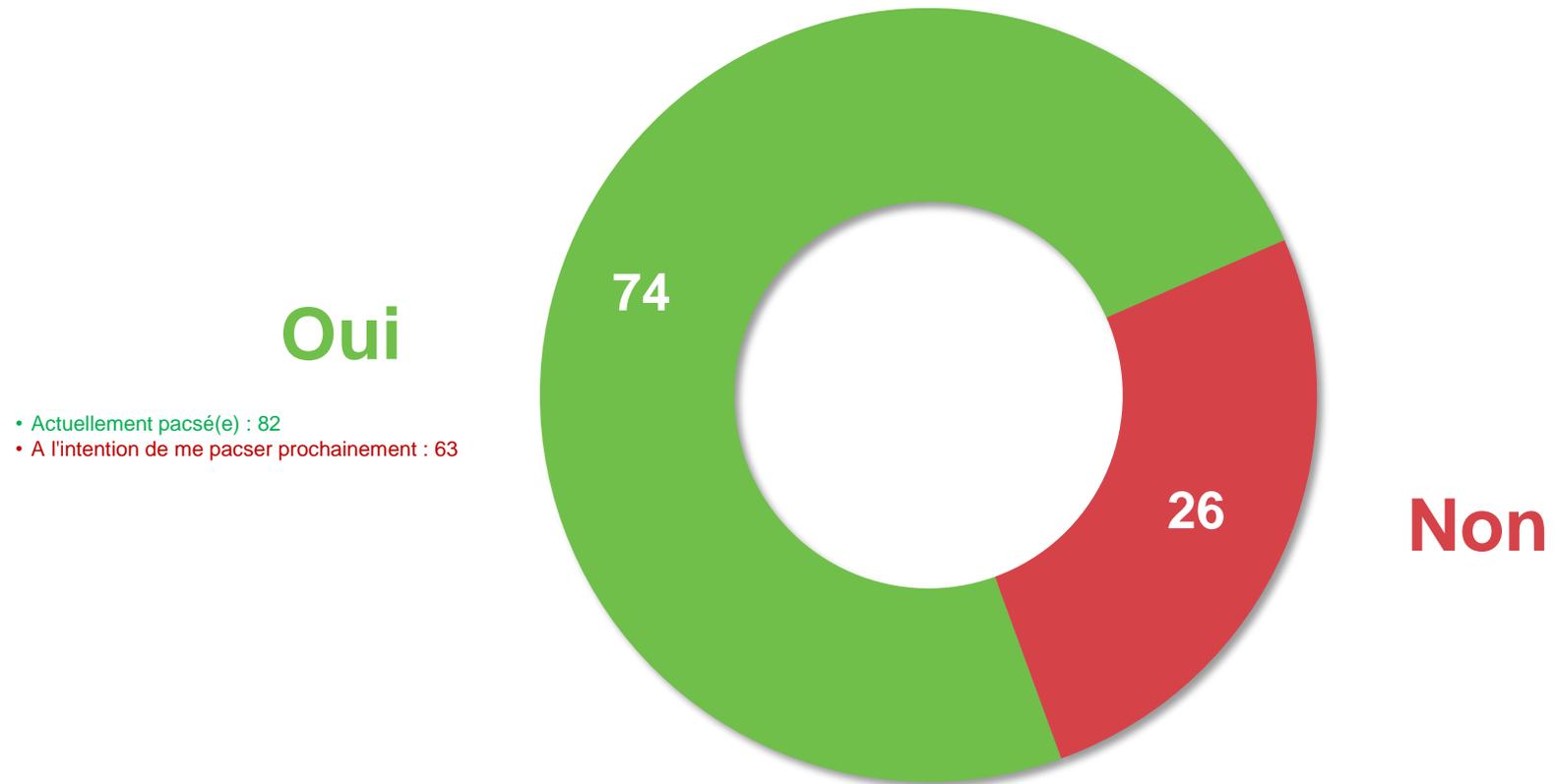
- IDF : 56%



## **3 - Connaissance de certains dispositifs de protection**

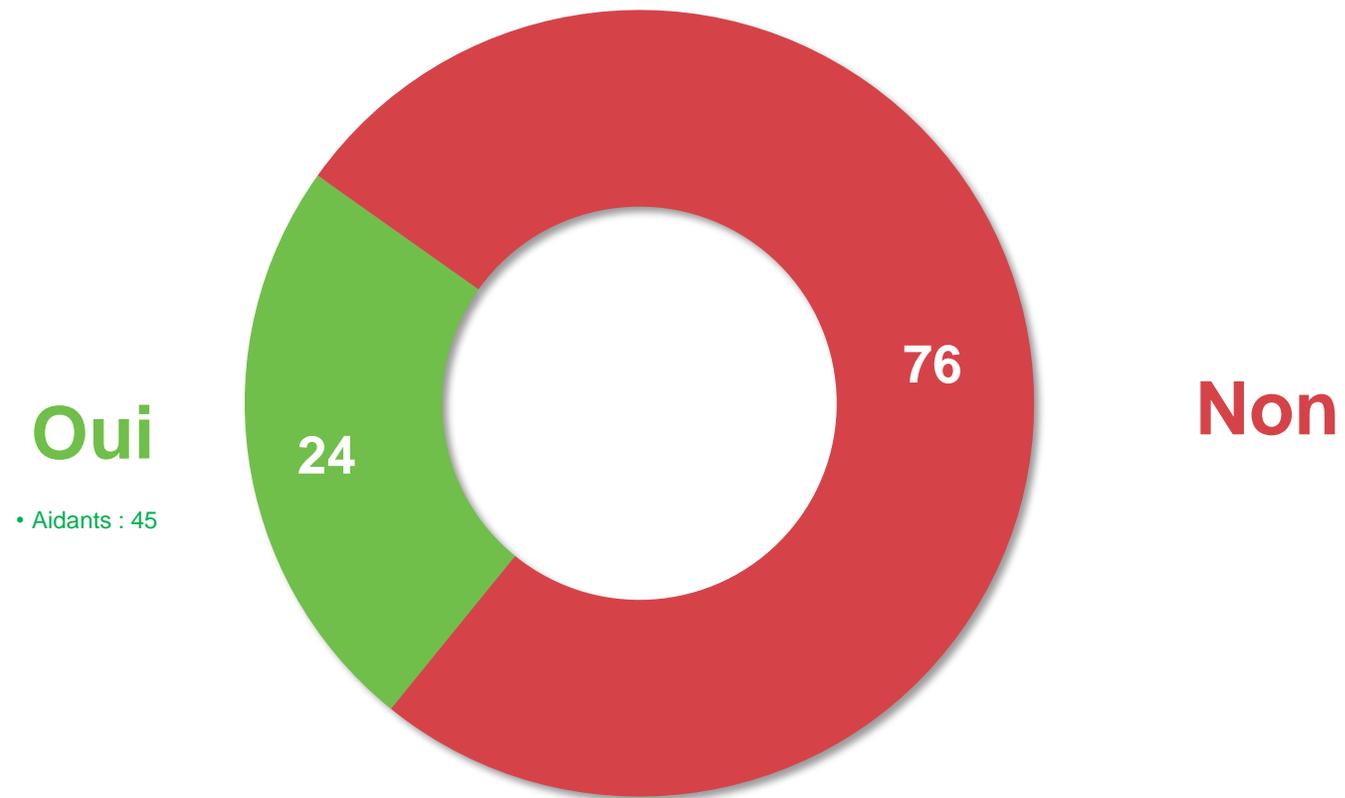
**Q8bis - Saviez-vous que dans le cadre d'un PACS et en l'absence de testament, le ou la partenaire ne peut pas hériter en cas de décès de l'une ou l'autre des pacsé(e)s (la totalité des biens du décès ira à la famille) ?**  
*Une seule réponse possible*

- Aux personnes actuellement pacsées ou ayant l'intention de se pacser -



Q9 - Connaissez-vous le dispositif « mandat de protection future » ? Une seule réponse possible

- A tous -





# Profil de l'échantillon

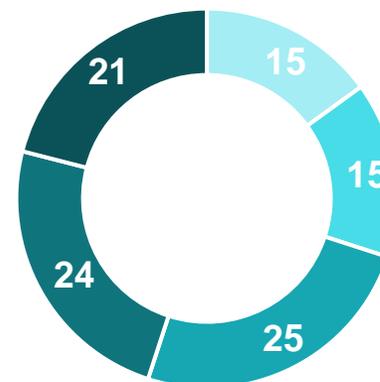
# Profil des répondants (1/3)

## ► Sexe

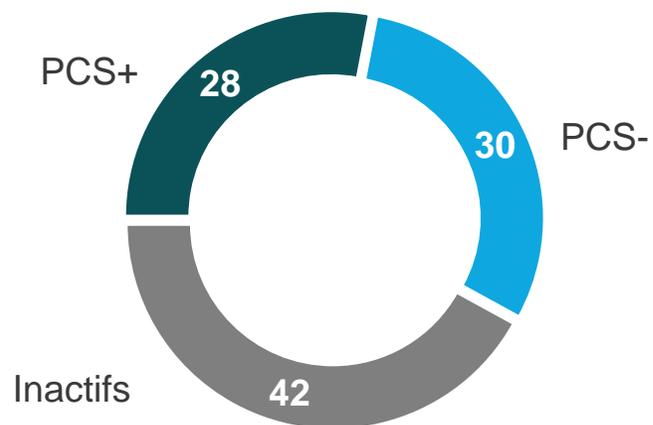


## ► Age

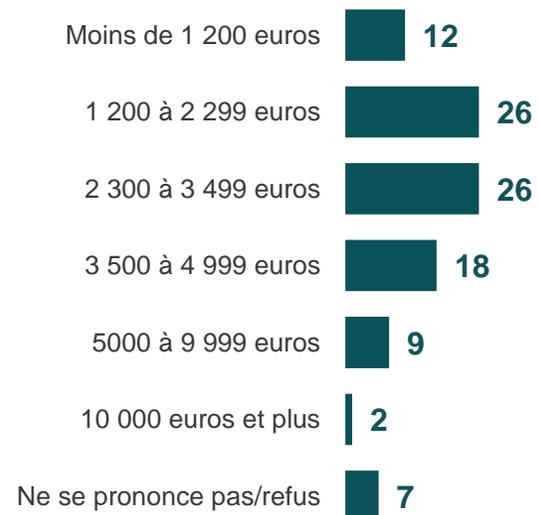
- 15-24 ans
- 25-34 ans
- 35-49 ans
- 50-64 ans
- 65 ans et plus



## ► Catégorie socioprofessionnelle

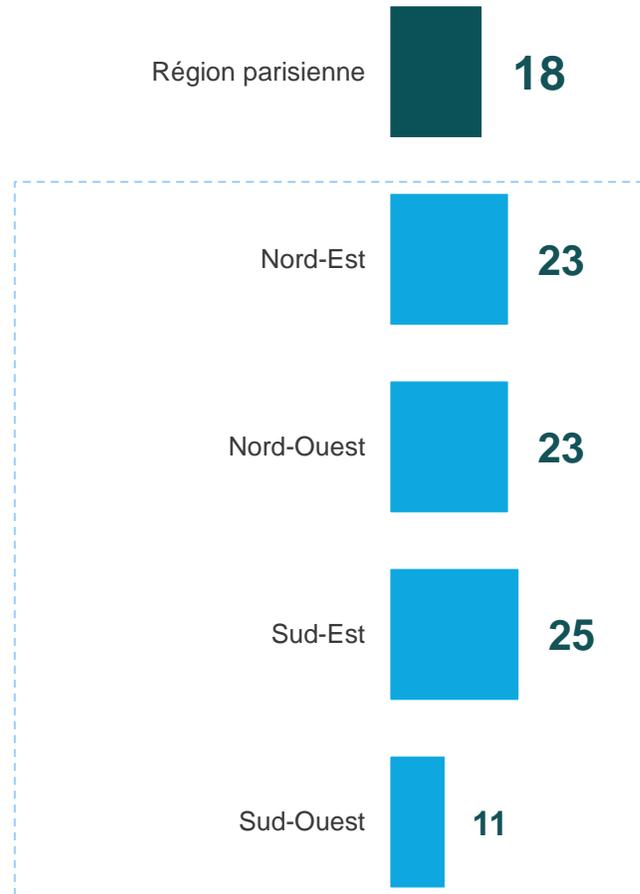


## ► Revenus nets mensuels déclarés du foyer

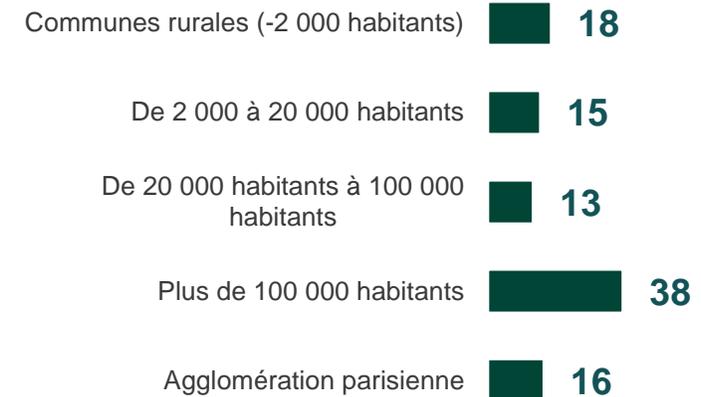


# Profil des répondants (2/3)

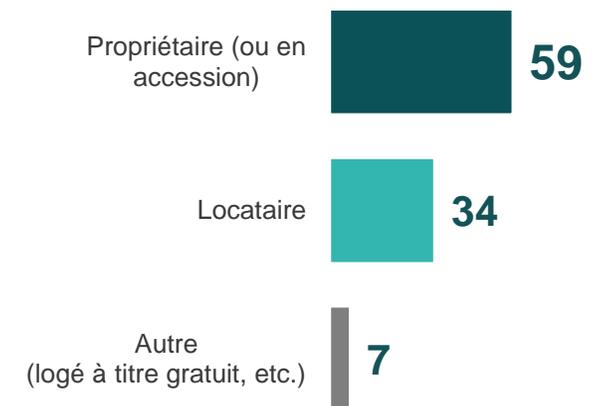
## ► Région d'habitation



## ► Taille de l'agglomération

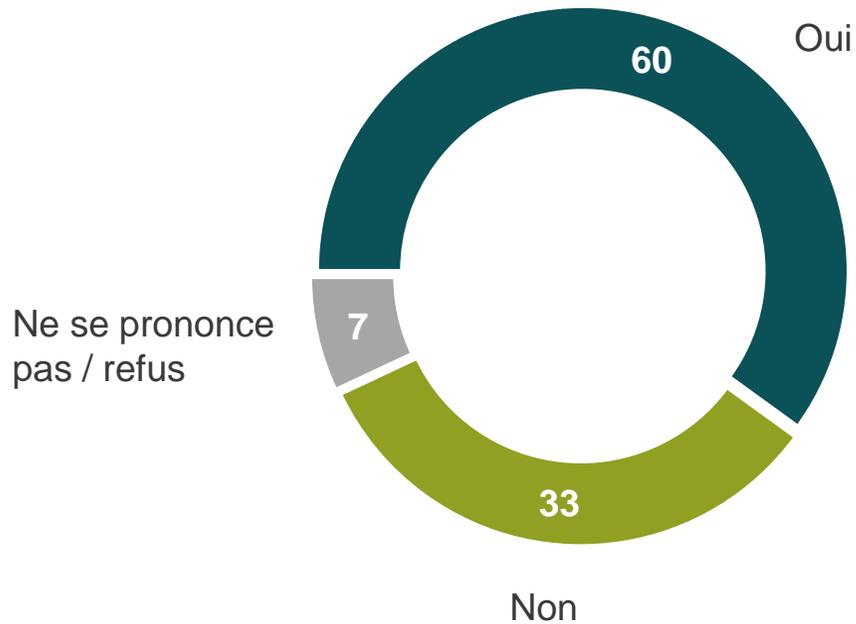


## ► Statut d'occupation du logement



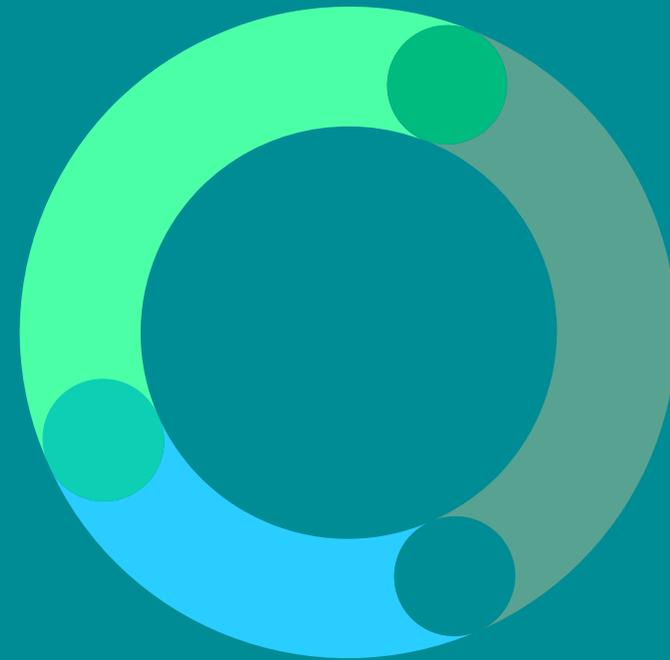
# Profil des répondants (3/3)

## ► Patrimoine



# Contacts

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :  
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,  
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.



Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



[www.harris-interactive.com](http://www.harris-interactive.com)



[Facebook](https://www.facebook.com/harrisinteractive)



[Twitter](https://twitter.com/harrisinteractive)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/harrisinteractive)

**Harris Interactive contacts in France:**

Delphine Martelli-Banégas – Directrice du Département Corporate – [dmartellibanegas@harrisinteractive.fr](mailto:dmartellibanegas@harrisinteractive.fr)

Marion Desreumaux – Directrice de clientèle au Département Corporate – [mdesreumaux@harrisinteractive.fr](mailto:mdesreumaux@harrisinteractive.fr)